

Le suivi de l'évolution de la situation linguistique au Québec, un projet à agenda connu

par Pierre Bouchard

Résumé

L'Office québécois de la langue française (OQLF) s'est récemment vu confier le mandat de surveiller l'évolution de la situation linguistique au Québec et d'en faire rapport au moins tous les cinq ans au ministre. La réalisation de ce mandat doit être vue comme une continuation de ce qui avait été amorcé au cours des années '90. Cela étant dit, l'auteur présente dans ce texte les questionnements et les travaux préparatoires à la réalisation de ce mandat, ainsi que le plan de travail qui constituera en quelque sorte l'ossature du prochain bilan. Quant aux stratégies de diffusion retenues, l'auteur se fait l'écho d'une décision du Comité de suivi qui souhaite ne pas attendre la production du rapport prévu par la loi pour diffuser les indicateurs mis à jour ou nouvellement élaborés, ainsi que les recherches réalisées dans ce contexte, mais de le faire au fur et à mesure à travers la publication de petits fascicules et dans Internet. Le bilan consisterait alors à intégrer tous les indicateurs produits en vue de poser un diagnostic éclairé, s'il en est.

Sommaire

1. Introduction
2. Quelques précédents
3. Le suivi de la situation linguistique
 - 3.1 Travaux préparatoires
 - 3.1.1 Session de remue-méninges
 - 3.1.2. Création de deux groupes de travail
 - 3.2 Plan de travail
 - 3.3 Stratégies de diffusion
4. Conclusion
5. Bibliographie

1. Introduction

Le 1er octobre 2002, dans le cadre des dernières modifications apportées à la Charte de la langue française, l'Office québécois de la langue française s'est vu confier le mandat de surveiller l'évolution de la situation linguistique au Québec et d'en faire rapport au moins tous les cinq ans au ministre, notamment en ce qui a trait à l'usage et au statut de la langue française ainsi qu'aux attitudes et aux comportements des différents groupes linguistiques (L.R.Q., c. C-11, a. 160).

Il est à la fois étonnant et intéressant qu'un tel mandat se retrouve dans la Charte de la langue française. En effet, pour les personnes qui ont suivi l'évolution de la situation linguistique au Québec, force est de constater que le suivi organisé de la situation linguistique au Québec n'a été vraiment amorcé qu'au cours des années '90, et ce, bien que les efforts de francisation aient officiellement débuté bien avant, soit au cours des années '70. Plusieurs recherches ont bien été conduites auparavant (dans les domaines du travail, des médias et des services; sur les attitudes des groupes linguistique; et sur la qualité et la maîtrise du français, pour ne nommer que celles-là) et il y avait beaucoup de données administratives disponibles, mais peu d'efforts n'avaient jusqu'alors vraiment été faits pour articuler toutes ces données et poser un diagnostic fiable de la situation linguistique. Au cours des années '90, cependant, cette préoccupation a vu le jour et a donné lieu à quelques

précédents dont il sera question dans la première partie de ce texte, des précédents qui allaient d'ailleurs inspirer le suivi maintenant inscrit dans une loi. Cette obligation de faire périodiquement rapport de l'évolution de la situation linguistique est aussi très intéressante, car elle assure une certaine reconnaissance à cette fonction d'évaluation de l'application de la politique linguistique, elle fournit au gouvernement les moyens de suivre la situation et de réagir au besoin. La deuxième partie de ce texte traitera donc des travaux réalisés ou à réaliser dans ce nouveau contexte.

2. Quelques précédents

En 1992, le Conseil de la langue française, en collaboration avec les autres organismes créés par la Charte de la langue française (l'Office de la langue française, la Commission de protection de la langue française et la Commission de toponymie) et le Secrétariat à la politique linguistique a vraiment commencé à travailler dans cette optique. En effet, la publication du fascicule *Indicateurs de la situation linguistique au Québec* en 1992 constituait une première expérience importante dans le domaine au Québec, même si elle se voulait limitée. La conjoncture économique d'alors ne permettant pas de réaliser de nouvelles collectes de données, il fut plutôt décidé de limiter l'opération aux données existantes, en les rassemblant et en les intégrant autour de grandes thématiques, pour ainsi proposer une sorte de tableau de bord de la francisation au Québec. Le fascicule alors publié présente des informations relatives à la population, à l'immigration, à l'éducation, au travail, aux revenus, aux communications, à la culture, à la certification des entreprises et des organismes de l'Administration, à la toponymie. Ce fascicule, il est important de le souligner, n'a pas été réédité depuis, mais un certain nombre des indicateurs qui y étaient présentés ont été mis à jour en 1995 à l'occasion du bilan de la situation linguistique dont il sera question plus loin.

En 1994, la même équipe a poursuivi le travail amorcé en 1992, en approfondissant la thématique du travail à l'aide de soixante et un indicateurs et d'une analyse intégrant un grand nombre de dimensions de la langue de travail alors traitées. Cette analyse a permis d'articuler entre eux les indicateurs disponibles en regard du travail et ainsi de mieux comprendre l'action des facteurs favorables ou défavorables à l'usage du français. Cette publication ne pouvait que préparer et servir à la réalisation d'un bilan plus englobant qui allait bientôt être commandé par le Gouvernement de l'époque à un Comité interministériel.

Un bilan a en effet été commandé et réalisé en 1995 et publié en 1996 (Comité interministériel..., 1996). Depuis 1977, il semblait qu'outre des changements importants survenus dans la législation linguistique¹, la société québécoise faisait face à de nouveaux besoins alimentés principalement par le contexte démolinguistique, par la mondialisation de l'économie et par l'avènement des nouvelles technologies de l'information. Ceci devait dès lors amener le comité interministériel à se pencher sur la situation de la langue française dans un grand nombre de sphères de la société québécoise. Aussi, le bilan alors réalisé traite-t-il de la langue du travail, de la francisation des entreprises, de la langue du commerce et des affaires, de la langue de l'Administration et des organismes parapublics, de la langue de l'enseignement, de la langue de l'intégration des immigrants, de la langue des pratiques culturelles et du français dans la mondialisation des échanges et de l'information. Il en résulte qu'un long chemin a été parcouru depuis 1977 vers un usage normal et habituel de la langue française au Québec. En effet, on a pu observer une nette progression vers la généralisation de l'usage du français dans différents domaines, notamment la fréquentation de l'école française par une grande majorité des jeunes immigrants et l'accroissement de l'usage du français dans la vie des entreprises. Par ailleurs, il est aussi apparu qu'il reste encore du chemin à parcourir pour faire du français, la langue commune des Québécois.

Une autre opération d'envergure a aussi été menée au cours de l'exercice 2000-2001 par la Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec. Cette commission avait comme mandat d'identifier et d'analyser les principaux facteurs qui

¹ Ces changements découlent pour une bonne part de l'imposition unilatérale en 1982 de la Constitution canadienne et d'une Charte canadienne des droits et libertés.

influencent la situation et l'avenir de la langue française au Québec, de dégager les perspectives et les priorités d'action pertinentes, de procéder à l'examen des articles de la Charte de la langue française mis en cause et, enfin, de présenter des recommandations visant à assurer l'usage, le rayonnement et la qualité de la langue française au Québec (Commission des États généraux..., 2001 : i). Contrairement au Comité interministériel qui s'était efforcé «de fournir un portrait chiffré des situations observées, chaque fois que les données étaient disponibles» (Comité interministériel..., 1996 : 219), cette commission a plutôt choisi, pour réaliser son mandat, de tenir «des audiences dans toutes les régions du Québec de même que des audiences nationales», d'organiser «des journées thématiques et un colloque international sur des sujets précis et névralgiques pour l'avenir du français au Québec» (Commission..., 2001 : i). Il en a dès lors résulté un bilan de type qualitatif faisant état de progrès considérables accomplis depuis 1977 (ex. : dans les domaines de la langue de l'enseignement, de la langue du commerce et des affaires et de la francisation des entreprises). Par ailleurs, les commissaires en sont aussi arrivés au constat que cette situation n'est pourtant pas irréversible. Selon eux, «il suffirait de peu pour briser cette cohésion sociale. De nouvelles pressions, attribuables à une nouvelle situation économique et sociale sur le plan international qui tend à imposer l'anglais sur le français, font en sorte que certains reculs et plafonnements sont maintenant observables au Québec.» (Commission..., 2001 : 10). En bref, ce constat ne pouvait qu'inciter le gouvernement à se donner les moyens de suivre l'évolution de la situation linguistique au Québec et c'est ce qu'il a fait en inscrivant dans la loi 104 (L.Q. 2002, c. 28) cette obligation de surveiller la situation et d'en faire rapport au ministre au moins tous les cinq ans.

3. Le suivi de la situation linguistique

Selon les dernières modifications apportées à la Charte de la langue française, un nouveau bilan doit être produit avant octobre 2006, date anniversaire de l'entrée en vigueur de la loi 104 (L.Q. 2002, c. 28). Comment se préparer à la réalisation d'un tel bilan? C'est la question générale que l'équipe de recherche de l'Office québécois de la langue française s'est d'abord posée. Et la réponse à cette question ne coulait pas de source.

Devait-on tout recommencer à neuf ou tabler sur ce qui était déjà fait? Quelle perspective adoptée? Qui devait faire quoi? Comment le faire et quand le faire? Avec quels budgets? Comment et quand diffuser? Ce sont là autant de questions particulières qui ont été mises sur la table et auxquelles il paraissait important de trouver le plus rapidement possible des réponses.

En plus, la loi prévoyait la création d'un comité de suivi de la situation linguistique composé d'un «président, choisi parmi les membres de l'Office», d'un «secrétaire, choisi parmi son personnel» et de «trois personnes qui ne sont pas membres de l'Office ou de son personnel». La loi mentionnait en outre que le Comité de suivi de la situation linguistique devait compter selon la loi «au moins deux spécialistes en démographie ou en sociolinguistique» (L.R.Q., c. C-11, a. 165.12). D'autres questions s'ajoutaient donc à celles déjà énumérées précédemment. Qui ferait partie de ce comité? Quel serait le rôle de ce comité et comment ses membres interagiraient-ils avec l'équipe de recherche et les collaborateurs externes?

Et quel serait le mandat de ce comité? La loi stipulait que le Comité de suivi de la situation linguistique soumet «à l'Office, à sa demande ou de leur propre initiative, des propositions et des avis» (L.R.Q., c. C-11, a. 165.11). Mais comment pouvait-on interpréter un tel libellé? L'équipe de recherche s'est posée la question et les membres du comité ont aussi fait de même. C'est d'ailleurs ce qui a amené ces derniers à définir leur mandat de la façon suivante, soit

a) faire des propositions à l'Office québécois de la langue française quant au type de recherches qui pourraient être conduites pour réaliser le suivi de l'évolution de la situation linguistique;

b) émettre des avis relativement à la qualité scientifique des recherches et des indicateurs réalisés dans le cadre de ce suivi;

c) émettre éventuellement à l'OQLF des avis et des propositions sur les actions à entreprendre découlant des recherches.

Enfin, l'ampleur du mandat confié par le Législateur amena l'équipe de recherche à réfléchir sur les modalités de la réalisation d'un tel bilan. Il apparut rapidement que le travail ne pouvait uniquement être fait à l'interne. D'ailleurs, une leçon à tirer de l'expérience passée était sans contredit qu'une telle opération ne pouvait être réalisée sans une collaboration importante de partenaires (Georgeault, 2003 : 359), ainsi que sans recourir à un comité scientifique reconnu ou jouant un tel rôle. Aussi, a-t-on fait en sorte d'intégrer dès le départ un certain nombre de partenaires au processus de réalisation de ce suivi et de travailler de concert avec le Comité de suivi. Il en sera d'ailleurs question dans les pages qui suivent.

3.1 Travaux préparatoires

Toutes ces questions ont ainsi conduit l'équipe de recherche de l'Office québécois de la langue française à rechercher les meilleurs moyens de réaliser le mandat confié. Une première décision d'importance a donc été de partir des indicateurs déjà publiés et des bilans déjà réalisés et de soumettre le tout à la consultation d'un groupe d'experts, membres du comité de suivi et autres. Et une autre décision, et non la moindre, a été de créer deux groupes de travail pour les questions qui n'avaient pas formellement été abordées antérieurement, soit la qualité et la maîtrise du français et les comportements et les attitudes des différents groupes linguistiques.

3.1.1 Session de remue-méninges

L'idée de consulter des experts a conduit l'équipe de recherche à organiser en novembre 2002 une session de remue-méninges autour des questions suivantes, déjà couvertes par le bilan de 1996 : langue et population, langue et immigration, langue et enseignement, langue et travail, langue et informatique, langue et revenu, francisation des milieux de travail et langue du commerce et des affaires. Les objectifs de cette session avaient été définis de la façon suivante:

- a) orienter le plus rapidement possible les travaux dans le domaine;
- b) obtenir un avis scientifique de la part des chercheurs intéressés par cette question;
- c) hiérarchiser les travaux nécessaires à la réalisation d'un tel suivi;
- d) examiner les moyens à mettre en place pour assurer un meilleur partenariat (autre session, colloques, stages...).

En fait, en lien avec les décisions déjà prises, à savoir partir des indicateurs déjà publiés et des bilans déjà réalisés, et pour assurer le bon déroulement de la rencontre, les *Indicateurs de la situation linguistique au Québec. Édition 1992*; les *Indicateurs de la langue du travail au Québec. Édition 1994* et le *Rapport du Comité interministériel sur la situation de la langue de travail, 1996* ont constitué le menu principal des travaux de cette session. De là, nous en sommes ainsi arrivés à déterminer les indicateurs à mettre à jour ou à rejeter et les indicateurs à développer (à partir de recherches déjà réalisées et de recherches à réaliser). Outre les critiques apportées, toutes aussi pertinentes les unes que les autres, un grand nombre de propositions ont aussi été faites, qui permettront sans aucun doute de réaliser un bilan plus complet et de qualité scientifique supérieure à ce qui a déjà été fait.

3.1.2 Création de deux groupes de travail

Outre la consultation d'experts à travers une session de remue-méninges, deux groupes de travail constitués de chercheurs d'expérience dans le domaine ou dans des domaines connexes ont aussi été formés pour orienter les travaux en matière de qualité et de maîtrise du français et en matière de comportements et d'attitudes des différents groupes linguistiques.

Les travaux amorcés à la fin de l'automne 2002 devaient être terminés à la fin de mars 2003 pour permettre leur prise en compte dans l'établissement du plan de travail de l'exercice 2003-2004 et dont il sera question plus loin.

Le groupe de travail sur les comportements et les attitudes des différents groupes linguistiques avait reçu le mandat de proposer des orientations quinquennales de recherche en vue d'effectuer un suivi fiable des comportements et attitudes des différents groupes linguistiques au Québec. Il devait, entre autres choses, dégager les axes de recherche à prendre en compte pour donner suite au nouveau mandat confié par la loi et énumérer les pistes de recherches qui pourraient faire partie du prochain programme quinquennal de recherche.

Quant au groupe de travail sur la qualité et la maîtrise du français, il avait reçu un mandat similaire au groupe précédent, soit de proposer une façon d'aborder la qualité et la maîtrise de la langue, qui permette d'effectuer un suivi fiable de l'évolution de ces questions au Québec. Par ailleurs, les objectifs poursuivis par ce dernier groupe différaient de ceux du précédent groupe, étant donné le sujet traité et les positions souvent antagonistes que ce sujet suscite. Aussi, il devait inventorier et documenter les positions relatives à la qualité et à la maîtrise de la langue, dégager les points de convergence entre les différentes positions observées, déterminer la ou les orientations qui devraient être sous-jacentes aux recherches à mener dans ce domaine et énumérer les domaines de recherche qui pourraient faire partie du prochain programme quinquennal de recherche relatif à la qualité et à la maîtrise de la langue.

La présentation des conclusions des travaux de ces deux groupes déborderait sans aucun doute l'objectif poursuivi par cet article. Cependant, il nous importe de dire que les principales conclusions ont pour une part été intégrées au plan de travail de l'exercice 2003-2004 ou le seront dans les prochains exercices et qu'il en sera donc brièvement question au moment de présenter les thématiques retenues.

3.2 Plan de travail

À partir de là, un plan de travail a été élaboré pour l'exercice 2003-2004 avec cet objectif avoué de procéder, dans un premier temps, à la mise à jour des principaux indicateurs déjà publiés pour, par la suite, être mieux en mesure de déterminer les indicateurs à élaborer en vue de compléter le bilan, ceux-ci faisant plutôt partie de plans de travail futurs. En fait, tous les indicateurs présentés aux experts et jugés pertinents ont été inscrits dans le plan de travail du présent exercice, plan de travail qui a d'ailleurs été entériné par le Comité de suivi de la situation linguistique. Cette planification déborde, il va sans dire, les capacités de production de l'équipe de recherche de l'Office; il faut comprendre qu'elle inclut aussi les collaborations sollicitées auprès de différents partenaires qui ont toutes été affirmatives.

Le plan de travail retenu comporte donc dix thématiques différentes, mais de plus ou moins grande envergure, du moins pour ce qui est du présent exercice. En effet, il est fort possible que pour une thématique donnée, il y ait peu d'indicateurs à mettre à jour, mais que dans les prochains plans de travail, il y ait beaucoup de développements à consentir.

La plus grande partie des travaux consentis au cours du présent exercice toucheront évidemment les thématiques langue et population et langue et immigration. La publication récente des données du recensement de 2001 explique en très grande partie l'investissement consenti à ces thématiques. Dans le cas de la thématique langue et population, par exemple, les indicateurs traitant des principales variables démographiques seront mis à jour (langue maternelle, langue parlée à la maison, connaissance du français et de l'anglais, principale langue officielle parlée) et il en sera ainsi de certains phénomènes connexes, tels les transferts linguistiques, la fécondité et les migrations interprovinciales. Cela étant, il va sans dire que d'autres projets d'envergure sont inscrits à l'agenda des autres exercices, que l'on pense, pour ne nommer que ceux-là, à l'évolution du poids des francophones sur certains territoires, à l'impact de l'exogamie, aux comportements linguistiques des ménages.

La thématique langue et immigration intègre à la fois les données du recensement et des données administratives. Dans ce contexte, les principales variables démographiques dont il a précédemment été question feront l'objet d'un traitement particulier et il en sera ainsi de certains phénomènes connexes. Entre autres, la période d'immigration constituera une variable lourde très importante de cette thématique. Quant aux données administratives, elles permettront de jeter un regard différent et sans doute plus fiable sur cette thématique, plus particulièrement les données relatives à la connaissance du français et de l'anglais. À la suite de ces mises à jour, plusieurs autres projets retiendront sans doute l'attention, soit, pour ne nommer que ceux-là, l'immigration résultante ou le phénomène de «rétention», les choix linguistiques des immigrants et les conséquences de leur concentration.

La thématique langue et enseignement couvre un domaine très vaste, puisqu'elle traite de la situation linguistique propre à tous les ordres d'enseignement allant du préscolaire à l'université. En plus d'évaluer l'effet direct de la loi sur la fréquentation des écoles primaires et secondaires en anglais, elle permettra aussi d'estimer combien d'élèves admissibles à l'enseignement en anglais ont plutôt choisi d'étudier en français. Les données relatives à la fréquentation du collégial permettront, pour leur part, d'évaluer combien d'élèves du secondaire changent de langue d'enseignement en passant au collégial, alors que les données relatives à la fréquentation universitaire permettra de relativiser selon les différents groupes linguistiques les taux d'accès aux programmes d'études conduisant à un grade universitaire et les taux d'obtention des grades universitaires. À la suite de ces mises à jour, plusieurs autres projets seront sans doute proposés, que l'on pense au taux d'illettrisme, au taux d'abandon scolaire selon le groupe linguistique et à la langue d'enseignement utilisée en formation continue.

La thématique langue et travail a beaucoup été exploitée au fil des ans. La liste des indicateurs à mettre à jour dans ce domaine est donc très longue, du fait qu'ils renvoient à un grand nombre de données du recensement (population active, profession, secteur d'activité économique, etc.) et à de nombreuses recherches de type diachronique. Et, en plus, le recensement de 2001 a intégré une nouvelle question à son questionnaire «Dans cet emploi, quelle langue cette personne utilisait-elle le plus souvent (régulièrement)», une question qui semble très prometteuse, surtout du fait qu'elle permet de déterminer la langue parlée sur un territoire donné. Outre cela, plusieurs projets de recherche ont aussi été suggérés lors de la session de remue-méninges, des projets qui un jour ou l'autre devront attirer notre attention, plus particulièrement cette proposition à reformuler les questions relatives à la langue de travail pour les adapter aux réalités du marché du travail actuel.

La thématique langue et informatique sera de beaucoup le domaine le moins développé au cours du présent exercice. Elle se limitera à des données d'enquêtes récentes menées dans les petites et moyennes entreprises. Cela étant, il faudra au cours des prochains exercices chercher à développer cette thématique, notamment en déterminant les éléments constitutifs des soi-disant secteurs de haute technologie et en cherchant à expliquer les raisons motivant l'utilisation de l'informatique en anglais.

La thématique langue et revenu ne comporte actuellement que quelques indicateurs à mettre à jour. Il s'agit cependant d'un important domaine à investiguer, que ce soit en se penchant sur les bénéfices liés au bilinguisme et sur ceux liés au trilinguisme, un phénomène appelé à prendre de l'ampleur. Et il sera important de ne pas s'arrêter là pour en venir à étendre ces analyses de type économique à d'autres catégories de travailleurs et même, dans la mesure du possible, aux non-travailleurs.

La thématique langue et culture couvre, pour sa part, le champ très large des pratiques culturelles, soit la presse écrite, la télévision, la radio, l'édition et le cinéma. Il s'agira au cours du présent exercice d'utiliser les données existantes et mettre à jour les différents indicateurs connus pour ensuite commander des recherches permettant une meilleure compréhension des comportements culturels des Québécois en général et des différentes communautés culturelles en particulier.

Le chantier attitudes et comportements des groupes linguistiques doit d'abord miser sur le développement d'une instrumentation de collecte. Aussi, les travaux relatifs à cette thématique seront surtout orientés au cours du présent exercice vers l'élaboration et la validation de questionnaires appropriés en vue de déterminer les questions les plus significatives relatives aux identités, questions qui seront par la suite intégrées à un questionnaire général qui ne sera complètement élaboré qu'après la réalisation de plusieurs sous-projets.

Les travaux du groupe de travail sur la qualité et maîtrise du français ont permis de classer les études sur la langue parlée comme prioritaires. Aussi, les principales études portées dans ce domaine porteront-elles sur la langue orale des lecteurs de nouvelles, ainsi que sur la langue orale des futurs enseignants. Cela étant dit, il est important de mentionner que dans ce domaine, tout est à faire pour vraiment pouvoir évaluer la qualité et la maîtrise du français et que, de ce fait, nous sommes conscients que l'évaluation qui sera faite lors du prochain bilan sera forcément partielle.

3. 3 Stratégies de diffusion

Voilà pour le plan de travail du prochain exercice qui apparaîtra à plus d'un très ambitieux et ce, surtout dans la perspective où nous nous sommes donnés comme objectif de faire connaître nos travaux au fur et à mesure de leurs productions. En effet, il est important d'ajouter en terminant cette présentation que le Comité de suivi de la situation linguistique souhaite ne pas attendre la production du rapport prévu par la loi pour diffuser les indicateurs mis à jour ou nouvellement élaborés, ainsi que les recherches réalisées dans ce contexte, mais de le faire au fur et à mesure à travers la publication de petits fascicules et dans Internet. Mentionnons que le premier fascicule prévu porte sur la thématique langue et population et est prévu pour la fin de l'automne

4. Conclusion

À partir du plan de travail que nous venons de présenter, il est clair que, pour l'instant, l'orientation retenue par l'OQLF est de mettre à jour un nombre important d'indicateurs et, sûrement, d'en développer plusieurs autres pour ainsi en arriver à un diagnostic le plus complet possible de la situation linguistique au Québec au moment de la production du prochain bilan. Par ailleurs, il est important de mentionner que l'on caresse aussi le projet d'élaborer quelques indicateurs synthétiques. Ce projet, cependant, s'étendra sûrement sur plusieurs mois, voire sur plusieurs années, car il faudra au préalable bien cerner les éléments conceptuels en présence, ainsi que les problèmes méthodologiques sous-jacents à une telle réalisation. Bref, malgré tout l'intérêt que l'on peut porter à ce projet, nous comptons prendre le temps nécessaire à l'élaboration de tels indicateurs et nous assurer de leur fiabilité dans la reddition de compte prévue par la loi.

5. Bibliographie

COMITÉ INTERMINISTÉRIEL SUR LA SITUATION DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Le français langue commune. Enjeu de la société québécoise*. Québec : Ministère de la Culture et des Communications, 1996.

COMMISSION DES ÉTATS GÉNÉRAUX SUR LA SITUATION ET L'AVENIR DE LA LANGUE FRANÇAISE AU QUÉBEC. *Le français, une langue pour tout le monde. Une nouvelle approche stratégique et citoyenne*. Québec : Commission des états généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec, 2001.

CONSEIL DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Indicateurs de la langue du travail au Québec*, édition 1994. Québec : Conseil de langue française, 1994.

CONSEIL DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Indicateurs de la situation linguistique au Québec*, édition 1992. Québec : Conseil de langue française, 1992.

The studies carried out by the Andorran Administration as a point of reference for the language planning
Le suivi de l'évolution de la situation linguistique au Québec, un projet à agenda connu, par *Pierre Bouchard*

GEORGEAULT, Pierre : «Les indicateurs d'usage du français au Québec. Réflexion sur leur élaboration ». *Revue d'aménagement linguistique*, n° 105, hiver 2003, p. 349-362.

Pierre Bouchard

Chef du Service de la recherche et secrétaire du Comité de suivi de la situation linguistique
Office québécois de la langue française

Pierre.Bouchard@oqlf.gouv.qc.ca

Téléphone: (514) 873-8277